

Vindey le 23 février 2022

Mr le Commissaire Enqueteur

Monsieur,

Nous venons, par cette lettre, nous opposer au projet de ferme éolienne de la grande plaine sur les communes de Linthelles et Pleurs en raison de la proximité des vignes en appellation champagne, C'est une incohérence avec la charte de L'UNESCO, Nous avons déjà un nombre considérable d'éoliennes sur notre ligne d'horizon, elles se mettent à clignoter le soir en créant de la pollution lumineuse,

En espérant que ce projet n'aboutisse pas, nous vous adressons nos sincères salutations